

On parle de l'UDAF 35 dans les médias

- **Le 10 avril**, Anne-Sophie JOLY, psychologue du service Questions de Parents a participé à l'émission 9h50 le Matin sur France 3 Bretagne pour présenter la permanence Stop Harcèlement consacrée au harcèlement scolaire

Pour voir l'émission : [cliquez ici](#)

- **Le 10 avril**, Cécilia QUERRO, coordinatrice du Pôle Education-Formation et Françoise THOUVENOT, administratrice et présidente de l'AAPEDYS 35 sont intervenues sur les ondes de France Bleu Armorique pour parler des troubles DYS et de l'illettrisme

Pour écouter leur intervention : [cliquez ici](#)

Chiffre clé du mois

10,5 %

C'est le taux de pauvreté en Ille-et-Vilaine en 2014, il est inférieur au taux de la région qui est de 10,8 %.

Source : <https://www.insee.fr>

Bienvenue aux nouvelles arrivantes



Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles collaboratrices au sein de l'UDAF 35.

- Elisabeth GLACIAL vient renforcer l'équipe des médiateurs familiaux.
- Adèle BERTIN-MORALES intègre le service Habitat Regroupé pour la Maison relais implantée sur la commune de Le Rheu en tant qu'éducatrice spécialisée.

Commission de la Médaille



En 2018 la promotion de la Médaille de la Famille comportera 19 récipiendaires en Ille-et-Vilaine. Cette distinction honorifique est décernée aux personnes qui élèvent ou ont élevé dignement 4 enfants ou plus. La cérémonie départementale de remise des médailles aura lieu le 27 mai à Romillé.



- Le 3 avril, Gilles MOREL, président de l'UDAF et Marc LAURENT, directeur ont été reçus à la CAF 35 par Christophe JAN, nouveau président de la CAF 35 accompagné de Corinne HALLEZ, directrice générale et Nathalie QUEMENER, directrice adjointe.
- Le 25 avril, Gilles MOREL et Marc LAURENT ont rencontré Didier LE PIMPEC, président de la MSA Portes de Bretagne ainsi que Marine MAROT, directrice générale et Jonathan TRIBODET, sous directeur en charge de l'action sociale.
- Le 27 avril Gilles MOREL et Marc LAURENT ont rencontré Nathalie LE FORMAL, directrice territoriale de l'Agence Régionale de Santé.

Du côté de l'UNAF

Deux nouvelles associations à l'UDAF 35



Alliance Française

Deux nouvelles associations ont rejoint l'UDAF 35 en avril :

- France Alzheimer en qualité de membre actif
- L'Alliance Française en tant que membre associé.

Lettre ouverte au Président de la République :

51 associations, dont l'UNAF sollicitent à travers cette lettre le soutien du président de la République concernant la directive européenne sur l'équilibre vie professionnelle, vie privée des parents et des aidants .

Monsieur le Président de la République,

Alors qu'une proposition de directive concernant l'équilibre vie professionnelle - vie privée des parents et des aidants familiaux est en discussion au Conseil de l'Union Européenne, nos 51 associations représentant des millions de familles, de personnes en situation de handicap et de personnes âgées, vous sollicitent pour la soutenir. Vos discours de la Sorbonne et de Göteborg vous ont positionné comme un des leaders européens engagés auprès des citoyens de ce continent, redonnant le goût à des millions d'entre eux de participer à la construction de son identité politique.

Or, de l'accompagnement de la naissance à la vieillesse, en passant par celui de proches atteints de handicap ou de maladies invalidantes, la grande majorité des 550 millions de citoyens européens sont inexorablement concernés par la proposition de directive. Votre relais en faveur de cette directive constituerait un acte politique fort et concret et se traduirait en de véritables avancées sociales pour des millions de familles européennes, tout en préservant les budgets des Etats et offrant aux entreprises du continent une main d'œuvre préservée.

Cette directive est économiquement soutenable car elle améliorerait le taux d'activité des femmes et des aidants familiaux. Les entreprises basées sur le continent européen bénéficieront enfin d'un vivier de talents plus vaste, d'une main d'œuvre motivée et productive, ainsi que d'une baisse de l'absentéisme. La contribution de l'emploi des femmes a de plus un impact positif sur la résolution des incidences du vieillissement de la population et constitue à ce titre une meilleure garantie de la stabilité financière des Etats membres.

L'augmentation de l'emploi des femmes, de leurs revenus et la progression de leur carrière a un impact immédiat sur leur prospérité économique et sur celle de leur famille, sur leur inclusion sociale et sur leur santé. En France, le taux de pauvreté des familles dont les deux parents travaillent est quatre fois moins élevé que celui des familles dont un seul parent travaille. L'enjeu de la conciliation est donc étroitement lié à celui de la lutte contre la pauvreté des enfants en France et en Europe.

Nous vous prions de trouver en annexe à cette lettre les points principaux qui nous motivent à soutenir cette directive.

L'appui de la France à cette directive est, à ce stade de son examen, fondamental. Réconcilier les citoyens avec l'Union Européenne constitue une urgence. Nous renouvelons, dans cette perspective, notre appel pour que vous la souteniez publiquement. Nous restons à votre disposition pour tout échange avec vous sur ce sujet.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de notre plus haute considération.

Pour lire le communiqué de presse : [cliquez ici](#)

Agenda

- **Le 2 mai** : Rencontre avec Lénaïc BRIERO, adjointe déléguée à l'éducation et aux politiques mémorielles à la Mairie de Rennes.
- **Le 15 mai** : Rencontre avec Christian WILHEM, inspecteur d'académie et Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) d'Ille-et-Vilaine
- **Le 15 mai** : Forum de la laïcité au Triangle
- **Les 16 et 23 mai et les 6 et 13 juin** :Ateliers Marmite des mots
- **Le 16 mai** : Rencontre avec Luc COUAPEL, maire de Saint-Jouan-des-Guérets
- **Le 17 mai** : Sensibilisation à l'illettrisme au Centre Allende de Saint-Malo avec projection du film « *On est ici* » réalisé par l'association Point Barre
- **Le 27 mai** : Cérémonie de remise de la Médaille de la Famille à Romillé
- **Le 29 mai** : Réunion du groupe de travail sur le harcèlement scolaire organisé par Questions de Parents consacré au thème : « De l'intérêt de la plainte ? »